

DEMANDE DE SUBVENTION RESTAURATION DE FAÇADES DE MAISONS À PANS DE BOIS

Pôle jeunesse, culture et sport

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

La demande de subvention doit être préalable aux travaux et ils devront être achevés dans les 6 mois suivant l'attribution de la subvention.

Ce dossier doit être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- note descriptive des travaux
- · devis estimatif des matériaux ou des travaux
- photos des façades à restaurer
- relevé d'identité bancaire

Signature

Ce document dûment complété doit être adressé **au SERVICE SPORT, JEUNESSE ET TOURISME** - 2 bis rue de Jessaint - CS 30454 - 51038 Châlons-en-Champagne cedex

contact : Grégoire PASTRES - tél. 03 26 69 52 86 - courriel : gregoire.pastres@marne.fr

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE INSTRUIT.

Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Date de naissance :	Téléphone :	
/ BÂTIMENT À RESTAURER		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Résidence : Principale	☐ Secondaire	Autre :
Vous en êtes : 🗖 Propriétai	re	
/ TRAVAUX		
☐ Réfection des fondations	☐ Pose de tavillons	Démolition du crépi
☐ Réfection de l'enduit	☐ Remplacement du torchis	Traitement du bois
☐ Remplacement des pans d	e bois	
Fait à	, le	

/ NOTE D'INFORMATION RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations vous concernant, recueillies dans le présent formulaire et via les pièces jointes justificatives, font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à instruire votre demande d'aide individuelle. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public (base légale du traitement : article 6-1e du RGPD et article 7 de la Loi « Informatique et Libertés »). Ces aides s'inscrivent dans le cadre de la réglementation départementale relative à la mise en œuvre de la politique en faveur du sport, de la jeunesse et du tourisme adoptée annuellement en assemblée départementale. Elles sont approuvées par délibérations du Conseil départemental de la Marne.

Le Département de la Marne est le responsable de traitement. L'ensemble des informations demandées est obligatoire pour l'instruction de votre demande ; tout défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre dossier. Par ailleurs, le Département de la Marne pourra être amené à utiliser vos coordonnées pour l'envoi d'information institutionnelle. Ces données n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée.

Les informations enregistrées sont destinées au service instructeur du Département (*Pôle jeunesse, culture et sport / Service sport, jeunesse et tourisme*) et ne peuvent être communiquées, en cas de besoin nécessaire à l'instruction de votre situation, qu'aux destinataires habilités et intervenant strictement dans le cadre de votre dossier, à savoir, en fonction de leurs missions :

- les membres siégeant à la commission permanente statuant sur votre demande ;
- le Service Numérique du Département ;
- le Service Finances du Département ;
- la paierie départementale.

Les décisions motivées sont notifiées directement au demandeur, ou à son représentant légal le cas échéant.

Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Conformément aux articles 12 et suivants du RGPD et aux articles 38 et suivants de la Loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès, en vous adressant, par voie postale, au Délégué à la Protection des Données - Département de la Marne - 2 bis, rue de Jessaint - CS 30454 - 51038 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE ou par courriel à dpo@marne.fr. Vous pouvez par ailleurs demander la limitation du traitement. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité nationale de contrôle (En France : la CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07 Téléphone : 01.53.73.22.22 - www.cnil.fr).

Textes de référence :

- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (« Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD »).
- Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée le 20 juin 2018 (dite « Loi Informatique et Libertés »).

